



Mon ex mari m'a tout pris mes enfants et mon argent

Par **grenouille**, le 12/11/2010 à 15:13

Bonjour,

depuis décembre 2008, je ne vois plus mes enfants (d'abord petit à petit puis en quelques mois plus du tout) 2 garçons 15 et 13 ans cette année.

divorcée depuis 2000, mon ex mari ne m'a jamais versé de pension alimentaire et comme j'avais peur de lui, je n'osais pas réclamer. j'ai pris mon courage à 2 mains en déc 2008 pour réclamer ma pension par voie juridique mais il m'avait prévenu qu'il me le ferait payer.

en effet, après 2 ans de procédures et diverses réponses des tribunaux en ma faveur, (mon ex mari a été condamné à 4 mois de prison avec sursis pour non représentation d'enfants) je viens de tout perdre en appel.....

je dois même lui payer une pension alors que j'ai toujours tout payé sans lui et que je gagne moins que lui, ma demande pour qu'il paye la pension antérieure qu'il me doit a été refusée je suis perdue je recherche de l'aide pour comprendre cette affaire

mes enfants devaient aussi (convocation par le tribunal pour enfant suite à ma demande) voire des médecins psychiatres et psychologue car maintenant ils m'insultent (comme leur père) mais tout ça est terminé

la garde est donnée au père, je dois même payer ses frais de justice car j'ai perdu.

donc tout était en ma faveur et d'un coup tout bascule....

merci de me répondre ou de m'orienter

je n'ai plus d'argent pour prendre un avocat bien sur

Par **mimi493**, le 12/11/2010 à 15:24

Il est impossible de répondre sans connaître le contexte. Il y a eu un jugement d'appel, donc des éléments importants ont été présentés.

Par **grenouille**, le **12/11/2010 à 16:16**

l'histoire est compliquée il me faut un peu de temps pour un résumé et je pars au travail je recherche une association qui peut m'orienter sur ce que je peux faire après l'appel. Comment me défendre contre cet escroc. je trouve que la justice est très étrange. d'un côté il me donne raison et condamne mon ex mari et maintenant (je pense que mon avocat n'étais pas à la hauteur) je perds en appel alors que la situation est la même.

Par **mimi493**, le **12/11/2010 à 16:19**

C'est le principe même de l'appel.
Les arguments, les éléments apportés n'ont pas du être les memes.